COMITÉ LAÏCITÉ RÉPUBLIQUE
DRÔME-ARDÈCHE

Le Sénat aux abonnés absents de la Liberté de Conscience

La droite conservatrice enterre une nouvelle fois la loi sur la fin de vie

Ce projet législatif initié depuis trois ans, reporté notamment à la suite de la dissolution de l'Assemblée nationale en 2024 est essentiel pour un grand nombre de malades et leurs proches qui vivent aujourd'hui dans la souffrance, l'attente et le désespoir et subissent les hésitations, flottements, errements et résistances de responsables politiques.

Ce nouveau droit n'enlèvera aucun droit existant et ne s'oppose pas aux soins palliatifs. Il n'imposera rien à quiconque.

Confortablement installés dans ses fauteuils au Sénat, la droite conservatrice, sous l'impulsion du candidat à l'élection présidentielle, Bruno Retailleau, est complétement déconnectée des attentes des françaises et des français. Elle a une nouvelle fois saboté ce nouveau droit par lequel, il s'agit de reconnaître la liberté de conscience de tous face à la souffrance ultime. Libre à chacun de décider en fonction de ses convictions.

Elle ne tient, également, pas compte des conclusions de la Convention citoyenne sur la fin de vie qui a voté, en avril 2023, à 75,6% en faveur d'une aide active à mourir considérant que le cadre légal en vigueur(loi Clayes-Leonetti) était insuffisant

Espérons que le gouvernement prendra ses responsabilités en engageant une troisième et dernière lecture à l'Assemblée Nationale permettant l'adoption d'un texte attendu qui soit une réponse humaine dans le respect de la dignité er de la volonté de chacun.

La décision de mourir relève de la liberté de l'être rationnel en toute liberté de conscience comme la garantie l'Article 1er de la loi du 9 décembre 1905 : *« La République assure la liberté de conscience. »* Elle ne doit relever d'aucune autre décision que celle du sujet libre qui a le droit de demander non qu'on le laisse mourir mais bien qu'on l'aide à mourir s'il juge que l'heure est venue pour lui de quitter cette existence parce que vivre n'est plus qu'une longue souffrance sans espoir.

Valence, le 14 mai 2026